

Contrôle automatique du stationnement par borne GSM à Poitiers

A - Présentation de l'action

Nom de l'action	Contrôle automatique du stationnement par borne GSM à Poitiers
Thème (s) de l'action	Aménagement du territoire (accessibilité, stationnement, éclairage public, mobilier urbain, etc.)
Région à l'origine de la bonne pratique	Nouvelle-Aquitaine
Département à l'origine de la bonne pratique	86 - Vienne
Ville à l'origine de la bonne pratique	Poitiers
Description succincte de l'action	<p>Afin de répondre à la problématique des arrêts de très courte durée autour du parvis de la gare récemment aménagée, la ville de Poitiers a installé un système de régulation et de contrôle automatique du stationnement par borne GSM.</p> <p>Ces bornes triangulaires commandent un à deux emplacements et affichent des messages d'information qui peuvent varier selon l'heure de la journée.</p> <p>Une boucle magnétique détecte l'arrivée du véhicule et précise la qualité des usagers autorisés à s'arrêter et le temps de stationnement correspondant.</p> <p>Au terme de ce délai (augmenté d'un délai de grâce), un message téléphonique est adressé aux autorités qui procèdent ainsi à la verbalisation.</p>
Objectifs de l'action	<p>Les objectifs de l'implantation de ces bornes sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- favoriser l'accès des livreurs aux aires de livraison- soutenir les activités commerciales- favoriser la rotation du stationnement- connaître les pratiques de stationnement- contrôler les pratiques de livraison et de stationnement, intervenir s'il le faut
Résultats obtenus	<p>En 2008</p> <ul style="list-style-type: none">· 15 emplacements de stationnement équipés· Temps de stationnement fixé à 10 minutes + 3 minutes de grâce· 23 bornes implantées <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none">· Accroissement de la rotation des véhicules à 30 voitures /jour /place (3 à 5 en voirie)

	· Projet de développement à l'ensemble de l'hypercentre dans le cadre du projet de renouvellement urbain du cœur d'agglomération
Date de la première mise en œuvre	03/01/2007
État d'avancement de l'action	Terminée
Compétences requises et nombre d'ETP (équivalent temps plein) nécessaires à la réalisation de l'action	<p>Infrastructure :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un intranet permettant aux municipalités de gérer leur stationnement à distance et de modifier les autorisations selon le régime horaire (handicapés, livraisons, dimanche) · 8 bornes (15 places) reliées électriquement par le sol, communiquant des informations aux usagers grâce à des facettes digitales et générant des messages téléphoniques. Coût moyen de 3000 à 5 000 € (installation et génie civil inclus) · 15 boucles magnétiques au sol détectant l'arrivée des véhicules
Préconisations d'amélioration	Aucune

B - Budget et montage financier de l'action

Budget total de l'action (HT)	50 000,00 €
L'action a-t-elle bénéficié d'une aide publique	Non

C - Identification des acteurs

Maitre d'ouvrage de l'action (Commanditaire)	Ville de Poitiers
Maître d'œuvre de l'action (Prestataire)	Ville de Poitiers
Cible(s) (type de commerce/ territoire)	Commerce de centre-ville

D - Informations et contacts

Nom	RIOLAND
Prénom	Sylvain
Organisme	Communauté d'agglomération de Poitiers
Téléphone	05 49 41 91 52
E.mail	sylvain.rioland@agglo-poitiers.fr
Avez-vous contribué à la mise en place de l'action ?	Oui